

[Plateaux n°234](#) [1]

Trimestre: juillet / août / septembre 2018



[1]

Edito

En ce début de rentrée, les défis sont énormes.

Le gouvernement Philippe-Macron vient d'annoncer ses desideratas pour la renégociation du système d'assurance chômage : des économies drastiques, plus de trois milliards sur trois ans, sont demandées sur le dos des chômeurs, dont, sans doute, celui des professionnels du spectacle.

La sécurité sociale doit revoir ses « coûts » à la baisse, réductions faites aux dépens du personnel de santé et des malades.

Les discussions ont démarré sur une contre-réforme des retraites, afin de détricoter, pour des raisons exclusivement idéologiques, un système qui a fait ses preuves et qui ne demanderait qu'une augmentation des ressources pour être revitalisé.

La fusion annoncée des branches professionnelles, avec la disparition concomitante de certaines conventions collectives, menace la capacité des artistes interprètes à vivre de leurs métiers.

Les ordonnances du Président, à la suite des attaques ancées par la loi El Khomri et d'autres textes la précédant, minent gravement la capacité des salarié.e.s et de leurs syndicats à défendre les conventions collectives. Celles qui survivront poseront beaucoup de questions et renverront face-à-face les salarié.e.s et leurs propres employeurs.

Anciennement considérée comme le ministère de tutelle des artistes, le ministère de la Culture reste

absent sur tous les fronts, sa ministre acceptant même que sa mission soit préemptée par l'Élysée.

Dans ce contexte très dangereux pour les artistes interprètes et les autres salarié.e.s, et notamment les plus défavorisés, le SFA va tenir son congrès, afin de déterminer les orientations, stratégies et tactiques qui vont l'impulser pendant les trois ans à venir. Les syndiqué.es de toutes les régions doivent se réunir en assemblées générales régionales, pour voter, voire amender les orientations proposées par le conseil national sortant. Ces artistes y éliront les délégué.e.s qui les représenteront au congrès. À la suite de ce dernier tous et toutes les adhérent.e.s devront élire un nouveau conseil national.

Ce sera à ces militant.e.s qu'incomberont les tâches nécessaires afin de poursuivre et surtout intensifier la mobilisation des artistes interprètes de tous nos métiers, dans tous les lieux d'emploi. Plus encore qu'aujourd'hui, les artistes devront se saisir de l'outil qu'est leur syndicat. Elles et ils

devront se former, se battre encore plus énergiquement qu'hier directement face à leurs employeurs, mais aussi face à un gouvernement, qui souhaite détruire le « modèle social français » détruire le modèle de soutien à une vie culturelle riche et diversifiée à travers les territoires et qui veut saper les possibilités qu'ont les médiateurs des corps intermédiaires, comme les syndicats, de défendre les intérêts de leurs mandants.

Syndiquez-vous ! Aujourd'hui ! Participez à ce combat, urgent, qui continuera à être rude !

La Délégation générale

Sommaire

- **Spectacle vivant**

Lettre ouverte des danseurs
CPPNI des EAC
Retour sur Avignon
Les journées d'étude du FNAS

- **Social**

Afdas : interview d'Angeline Barth
Le FONPEPS : pas à la hauteur !

- **Propriété intellectuelle**

Directive droits d'auteur

- **Audiovisuel**

Télévision : la fusion des branches
Edition phono : reprise des négociations

- **Vie des sections**

Région Nord

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 18/05/2022 - 14:25): <https://sfa-cgt.fr/plateaux/1588>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/plateaux/1588>